

“ APPEL AU CIVISME : DÉPÔTS SAUVAGES INTERDITS ”

La propreté de la commune dépend de chacun : dépôts sauvages de poubelles et d'encombrants, sacs poubelles éventrés... Chaque geste compte !

Ainsi, merci de veiller à utiliser les poubelles et conteneurs mis à votre disposition afin de maintenir un environnement de vie propre.

Horaires de la déchetterie de Thorigny à "La Grolle"

Le mercredi et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
du 1/03 au 31/10
et 9h à 12h et de 14h à 17h30
du 01/11 au 28/02

Pour rappel :

Le dépôt sauvage de déchets, est interdit
et sanctionné par la loi : Article L541-2 du
Code de l'Environnement.



INFORMATIONS
SUR
L'OPERATION

"100 000 ARBRES POUR DEMAIN"

LES BIENFAITS DE L'ARBRE DANS VOTRE QUOTIDIEN

Au quotidien, il assure des **services écologiques** pour contribuer à l'amélioration de la qualité de vie, œuvrer à la protection de l'environnement et de la biodiversité et répondre aux enjeux de santé publique. Il permet également d'améliorer la qualité de l'air en stockant le carbone, favorise l'infiltration des eaux de ruissellement et peut être source de nourriture (fruits).

Les atouts en milieu rural

- Améliore la perméabilité des sols et limite leur érosion
- Dégrade des résidus de pesticides des champs
- Maintient les techniques traditionnelles liées à l'arbre
- Participe à l'agrément des chemins ruraux et de randonnée
- Est source de revenus de la filière bois



VOUS AUSSI, VOUS POUVEZ Y CONTRIBUER !

L'objectif est de rassembler tous les publics. Voici les exemples de contributeurs à ce programme :

Les collectivités et autres institutions publiques, les citoyens, les associations, clubs et fondations, le monde agricole et forestier, le monde industriel, commercial et artisanal, les aménageurs mais aussi la communauté éducative peuvent faire partie de ce beau projet.



L'AGENDA THORIGNAIS N°3 AVRIL / MAI 2021

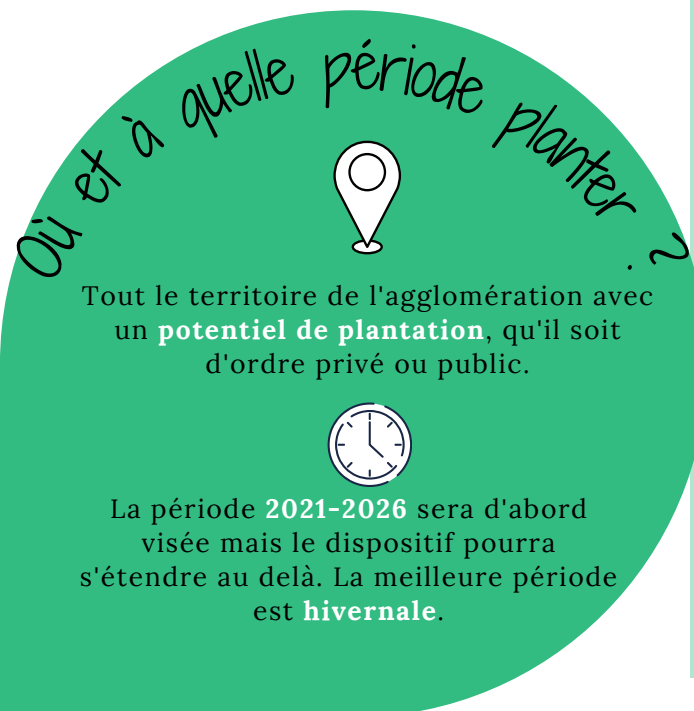
L'INITIATIVE DU PROGRAMME "100 000 ARBRES"

Dans un contexte de forte mobilisation en faveur de la transition écologique, l'arbre joue aujourd'hui un rôle prépondérant. Consciente des enjeux et des bénéfices que représentent ces végétaux, l'Agglomération de la Roche a souhaité **développer un programme de plantation massif**. C'est pourquoi, nous souhaitons, à travers celui-ci, donner au grand public les clefs pour mieux appréhender la préservation de la biodiversité.

FOCUS SUR LES COMMUNES DE L'AGGLOMERATION

130 plants ont été offerts à chaque commune du territoire qui ont ensuite défini les espaces situés sur le domaine public où les mettre en terre. Plusieurs axes de plantation peuvent être choisis : création de bosquets, de haies bocagères ou encore compléments de haies existantes.

A Thorigny, le programme a été lancé le **samedi 20 février 2021 à 9h30 en face de l'école publique Jacques Golly**.



Pour vous, nous avons sélectionné les questions les plus fréquentes sur la Fibre Optique

Suite à la réunion publique en visio avec la participation d'Orange et Free du mercredi 17 mars 2021, plusieurs points ont été abordés et des réponses ont été apportées, les voici :



Les techniciens ont-ils le droit de rentrer chez moi ?

Les techniciens d'Orange sont habilités et disposent obligatoirement d'une carte professionnelle pouvant vous être montrée à tout moment. Ils se peut qu'ils passent chez vous afin de vous proposer leurs offres

Qui déploie la fibre sur Thorigny ?

C'est l'opérateur Orange qui déploie la fibre optique dans les communes appartenant aux agglomérations de la Roche sur Yon et des Sables d'Olonne.

Le technicien doit-il me raccorder par voie aérienne ou par voie souterraine ?

La fibre va arriver par le même chemin que les fils du téléphone. Si en regardant autour de chez vous, vous constatez des fils entre un poteau électrique et votre maison, alors vous serez raccorder en aérien, sinon cela sera en souterrain ce qui amènera à un accès au "regard", c'est à dire un ouvrage maçonné se situant au-dessus d'une canalisation et dont le but est de permettre la visite et l'entretien d'une conduite souterraine, d'un aqueduc ou d'un égout.

Des travaux sont-ils à prévoir si l'installation est faite par câble aérien ?

Il est parfois nécessaire de planter des poteaux supplémentaires, le long des poteaux déjà existants, des travaux Enedis préalables pour isoler des fils nus ou encore un élagage. Ce dernier point a déjà été entièrement assuré et financé par la commune de Thorigny.

Je suis locataire, dois-je demander l'accord de mon propriétaire ?

Oui, car c'est au propriétaire de faire l'installation de la fibre, cependant, ce dernier n'est pas obligé d'être présent lors de l'installation.

Mes moyens financiers sont restreints. Puis-je en bénéficier tout de même ?

Une offre "coup de pouce" avec internet/TV/téléphone existe chez l'opérateur Orange. Pour en connaître le tarif et les conditions, veuillez vous rendre sur le site www.orange.fr

J'ai des problèmes avec la fibre, puis-je contacter la Mairie pour m'aider ?

Nous rappelons que seuls des techniciens et conseillers Orange sont aptes à répondre à vos questions sur des éventuels problèmes liés à la Fibre. Les agents municipaux ne peuvent en aucun cas vous apporter les réponses techniques nécessaires. **Veuillez joindre Orange sur www.orange.fr ou au 3900.**



Coupe de France Cycliste Trophée Gustave Beignon

1er Trophée des Clubs formateurs

Conférence de presse le **24 avril** à 11h30
au Thor'Espace

Course cycliste sur Thorigny
le 15 mai 2021

La déchetterie de Thorigny sera fermée dès 12h le 15 mai 2021. Aussi, nous rappelons d'être vigilant ce jour là pour les travaux agricoles en vue de la traversée cycliste.

MCI - MOTOCROSS

Un motocross est organisé le
2 Mai 2021 au lieu-dit

La Marinière à Thorigny par l'association MCI.



*(Sous réserve des instructions gouvernementales
sur la crise sanitaire)*

RPI FOUGERÉ/THORIGNY



En raison du contexte sanitaire, le salon du bien être, qui devait avoir lieu le 03 et 04 Avril 2021 à Fougeré, est **reporté à une date ultérieure.**

Nous espérons vous voir nombreux dès que le contexte le permettra.